

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 08 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 08 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le **MERCREDI 08 AVRIL** à 20H00, le Conseil Municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite des convocations en date du 26 mars 2026, transmises le 27 mars 2026, et du 02 avril 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes DECRIEM Marie-Christine, FOVET-YOUSFI Fatima-Zahra, SUBTIL Vanessa, DUCROCQ Delphine, BEVE Frédérique, BLONDEL Suzette, MM. COMBE Jacques, DONDAINE Pascal, CATTEZ François, FACON Jean-Noël, HERNOUT Serge, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, NOCLAIN Yanick, MM. RYS Didier, BARBIER Florent, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme ALLAN Patricia a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme ROSKOSCHNY Cassandra a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.

Secrétaire de séance : M. BOULET Michel

Fin de la séance : 21h35

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

VU Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) ;

VU l'article 191 de la loi de finances pour 2024 imposant aux communes de plus de 3 500 habitants de produire une annexe environnementale après l'analyse de l'impact environnemental de certaines de ses dépenses ;

VU le décret du 16 juillet 2024 fixant les axes d'évaluation et les comptes concernés par l'analyse environnementale pour la clôture de l'exercice 2024 et des exercices suivants ;

VU la délibération du 2022-09-N° 1 du 28 septembre 2022 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

VU le Compte Financier Unique 2025 pour le budget principal de la Ville dressé par l'ordonnateur et par le Service de Gestion Comptable (SGC de Longuenesse) ;

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

VU l'avis de la Commission des Finances réunie en séance le 23 mars 2026 ;

Le Conseil municipal,

APRES que le Maire s'est retiré, laissant la présidence à Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE, (Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique, M. BARBIER Florent, M. RYS Didier) **S'ABSTENANT** :

ARTICLE 1 - DE PRENDRE ACTE de la présentation du Compte Financier Unique 2025 pour le budget principal de la Ville lequel se résume ainsi :

A / En section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CFU 2025	Chapitre	CFU 2025
002 - Déficit reporté	- €	002 - Excédent reporté	4 956 716,14 €
011 - Charges courantes	3 558 077,18 €	013 - Atténuation de charges	279 977,99 €
012 - Personnel	4 865 118,39 €	042 - Opérations d'ordre	7 272,79 €
014 - Atténuation de produits	2 415,00 €	70 - Produits des services, domaines, ventes diverses	464 351,88 €
022 - Dépenses imprévues	- €	73 - Impôts et taxes - FCTVA	2 254 379,53 €
023 - Virement à la Section Investissement	- €	731 - Fiscalité locale (M57)	6 829 909,95 €
042 - Opérations d'ordre	642 156,28 €	74 - Dotation et participation - DGF	1 877 328,42 €
65 - Autres charges - Subventions	1 423 407,59 €	75 - Autres produits de gestion courante	112 782,44 €
66 - Remboursement des intérêts	200 548,54 €	76 - Produits financiers	4,90 €
67 - Charges exceptionnelles	17 411,00 €	77 - produits exceptionnels	16 675,53 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	1 000,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
TOTAL fonctionnement - Dépenses	10 710 133,98 €	TOTAL fonctionnement - Recettes	16 799 399,57 €

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 est de 6 089 265,59 €.

B / En section d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CFU 2025	Chapitre	CFU 2025
001 - Solde exécution SI	73 369,33 €	001 - Solde exécution SI	- €
020 - Dépenses imprévues	- €	021 - Virement de la section de fonctionnement	- €
040 - Opérations d'ordre entre section	7 272,79 €	024 - Pdts de cession d'immobilisation	- €
041 - Opérations patrimoniales	21 949,25 €	040 - Opérations d'ordre entre section	642 156,28 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves, FCTVA	- €	041 - Opérations patrimoniales	21 949,25 €
1001 - Travaux neufs de voirie	633 558,12 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves, FCTVA	1 430 192,41 €
1002 - Environnement	2 069 546,64 €	13 - Subventions d'investissement	2 978 915,15 €
1003 - Affaires scolaires	279 416,82 €	16 - Emprunts et dettes	2 000 000,00 €
1005 - Monuments historiques	2 597 964,43 €	21 - Immobilisations corporelles	- €
1006 - Affaires culturelles	38 036,03 €	23 - Immobilisation en cours	- €
1008 - Mobilité urbaine	- €		
1010 - Tourisme	- €		

1011 - Affaires diverses	41 339,71 €		
1012 - Services techniques	240 450,46 €		
1013 - Divers bâtiments	1 712 545,04 €		
1014 - Service des sports	39 062,46 €		
1015 - Défense incendie	- €		
1016 - Services administratifs	32 801,58 €		
1019 - Salle Foch	4 637,69 €		
1021 - Police Municipale	2 074,80 €		
1028 - Salle du Manège	8 676,00 €		
16 - Remboursement capital	1 128 742,10 €		
204 – Subventions d'équipement versées	250 000,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	128 131,66 €		
45811 – Mandat port fluvial	5 766,00 €		
TOTAL investissement - Dépenses	9 315 340,91 €	TOTAL investissement - Recettes	7 073 213,09 €

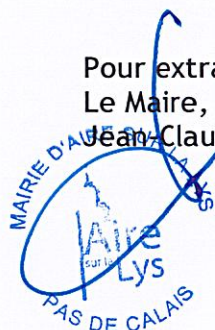
Le résultat de la section d'investissement pour l'exercice 2025 est de - 2 242 127,82 €.

ARTICLE 2 - D'APPROUVER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

ARTICLE 3 - D'APPROUVER l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique 2025 pour le budget principal de la Ville ;

ARTICLE 4 - DE PRENDRE ACTE de l'annexe « Impact du budget pour la transition écologique » sur l'exercice budgétaire 2025.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX



**VILLE AIRE SUR LA LYS - BUDGET PRINCIPAL
COMPTE FINANCIER UNIQUE - ANNEE 2025**

**IV – ANNEXE
ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice 29
Nombre de membres présents 26
Nombre de suffrages exprimés 28

VOTES :

Pour 24
Contre
Abstentions 4

Date de convocation : 27 mars 2026

Présenté par le Maire (1), Monsieur Jean-Claude DISSAUX

A Aire sur la Lys le 8 avril 2026

Le Maire (1),

Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réuni en session ordinaire

A Aire sur la Lys le 8 avril 2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

C. CATTY	G. CBOEUF	F. WOZNY
D. WOJTKOWIAK	M. BOULET	F. LERMYTTE
M-C. DECRIEM	J. COMBE	P. ALLAN
P. DONDAINE	F. CATTEZ	V. SUBTIL
J-N. FACON	S. HERNOUT	F. BEVE
G. BOULET	L. AZELART	S. BLONDEL
Y. NOCLAIN	V. CROWYN	F. BARBIER
S. CHRETIEN		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2026
et de la publication le 15/04/2026

A Aire sur la lys , le 15/04/2026

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
062 216200147-20260408 2026-04-2-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Aire sur la
Lys
PAS DE CALAIS